

son, sans danger, en prenant les précautions voulues, quand même le malade n'aurait pas d'autre salle à sa disposition. On ne doit pas négliger les autres moyens recommandés par les auteurs, tels que les fumigations de soufre dans les appartements occupés ou non par les malades, etc., etc.; en un mot, désinfecter la maison, les habits, et prendre toutes les autres précautions pour empêcher la maladie de se propager. Lorsque les taches sont disparues, il faut examiner souvent encore le patient, car on les a vues apparaître de nouveau à plusieurs reprises.

J'ai employé avec succès ce traitement depuis plusieurs années, cependant, comme il est parfois d'un emploi difficile, vu l'âge du malade, je serais heureux d'en avoir un autre plus simple et aussi efficace.

J'aimerais à savoir si les applications locales sont absolument nécessaires. Si on pouvait s'en dispenser, on s'éviterait beaucoup de trouble et d'ennui. Je les ai déjà mises de côté dans quelques cas que je croyais favorables, et la guérison a eu lieu. Je n'ose pas, cependant, recommander de les discontinuer.

De plus, doit-on croire que les succès qu'on obtient sont dus au traitement, ou bien, doit-on les attribuer à la force de la constitution des malades ou au peu de gravité de l'affection? Si je ne me trompe pas, on prétend réussir aussi, en employant d'autres moyens. Cependant, comme les cas de mortalité sont toujours trop fréquents, je crains que nous n'ayons pas encore trouvé le véritable traitement contre cette terrible maladie. Considérant les succès que j'ai obtenus, je n'ose pas laisser le traitement du Dr Bell pour un autre. Cependant je serais heureux si quelqu'un pouvait nous en indiquer un plus efficace.

Je laisse le traitement chirurgical aux chirurgiens.

Votre tout dévoué,

Montréal, 1er avril 1885.

Dr. R.

Bureau central d'examens.

MM. les Drs A. Lamarche et H. E. Desrosiers, directeurs de L'UNION MÉDICALE DU CANADA.

Messieurs,

Je viens de prendre communication de votre article éditorial intitulé "Trop de médecins," publié dans le dernier numéro de L'UNION.

J'admets avec vous et avec votre correspondant que la profession médicale du pays souffre actuellement de *pléthore*. Sur ce point, il ne saurait y avoir de discussion, et je ne crains pas d'ajouter que les médecins sont devenus, depuis quelques années, une véritable *plaque d'Egypte* pour notre province. Aussi, il faut voir combien notre noble profession a perdu d'estime dans l'esprit du public.

Le moyen proposé par votre correspondant pour empêcher l'encombrement de la profession médicale n'a pas lieu d'être mis à exécution. Déjà, lors de la formation du Bureau actuel de Médecine, il a été compris et résolu que l'examen pour l'admission à l'étude de la médecine devait être confié à des examinateurs compétents, c'est-à-dire, à des professeurs dans l'enseignement. Nous avons compris alors que les membres du Bureau, pour la plupart sortis du collège depuis